

Décembre 2007

Aureilhan • Bias • Mimizan • Pontenx-les-Forges • Saint-Paul-en-Born

Joyeuses fêtes
et bonne année
2008 !

TOURISME

Un bilan dans
la tendance
nationale



La pleine saison a subi un temps peu favorable l'été dernier. Conjugué à d'autres facteurs analysés par les professionnels, cela donne un bilan plutôt positif grâce, également, à un allongement de la saison.

page 6

ÉCONOMIE

Rencontres avec
des entreprises
en croissance

BL International vient d'installer son siège social à Mimizan-Plage après un séjour à la pépinière d'entreprises de la Sylvicole Valley. T3M Segmatel affiche une activité en pleine croissance dans le domaine du câblage en relation avec la téléphonie. Rencontres avec des responsables d'entreprises en croissance.

page 7

DOSSIER : L'EAU ET NOTRE TERRITOIRE

Les multiples facettes d'une ressource naturelle



Notre territoire dispose d'une ressource en eau abondante. Qu'il s'agisse des rivières, des lacs, des nappes d'eau douce ou de l'Océan, des eaux de natures différentes sont présentes dans notre environnement. Elles font l'objet d'une surveillance étroite. La garantie de leur qualité est indispensable tant à notre vie quotidienne qu'à notre avenir.

Notre dossier pages 2 à 5

EAUX DOUCES
Un spécialiste
pour nos rivières

page 2

BAIGNADE
De nouveaux moyens
de contrôle

page 4

**ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF**
Une évaluation
des installations

page 5

EAU POTABLE
Des investissements
à la source

page 5

AIDE À DOMICILE

Un soutien au quotidien

Qu'il s'agisse d'aide ménagère ou d'auxiliaire de vie, les différentes formules d'aide à domicile apportent un soutien précieux à plusieurs centaines de personnes sur notre territoire.

page 8



Des contrôles multiples



Des eaux douces du Lac d'Aureilhan et du Courant de Mimizan aux plages du littoral, en passant par l'eau potable, le précieux liquide, aussi naturel que fragile, est soumis à des tests réguliers pour identifier les pollutions.

Plusieurs organismes réalisent ces contrôles réguliers, en accord avec la Communauté de communes de Mimizan : l'Agence de l'Eau Adour Garonne, le Conseil général des Landes, le Syndicat mixte Géolandes et la Direction départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS).

- La DDASS : contrôle officiel de la qualité des eaux de baignade et de l'eau potable.

- La Communauté de communes de Mimizan : autocontrôle journalier de l'eau potable distribuée

- La Ville de Mimizan : autocontrôle de la qualité des eaux de baignade des plages.

- L'Agence de l'Eau Adour Garonne, le Conseil général des Landes et Géolandes : suivi complémentaire de la qualité des eaux superficielles (étangs et cours d'eau) en plusieurs points du bassin versant du Courant de Mimizan.

À noter : la plupart des échantillons d'eau prélevés pour ces différents suivis sont confiés au Laboratoire départemental du Conseil général pour être analysés.

> PRATIQUE

Sites intercommunaux

- www.cc-mimizan.fr : vie quotidienne
- <http://entreprendre.mimizan.com> : développement économique
- www.mimizan-tourism.com : tourisme

Les communes sur internet

- www.ville-aureilhan40.fr
- www.ville-bias.fr
- www.ville-mimizan.fr
- www.ville-pontenx-les-forges.fr
- www.ville-saint-paul-en-born.fr

Une commission locale de l'eau

La précédente édition d'Action présentait les bases du futur Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE), un document qui définira la politique d'ensemble pour l'eau à une échelle pertinente et naturelle, le bassin versant de nos étangs littoraux étendu sur la Gironde et les Landes.

Pour mettre en oeuvre le SAGE, une commission locale de l'eau (CLE) devrait être créée prochainement par le préfet. Elle décidera des actions à mener pour l'eau dans deux domaines principaux : la préservation de la biodiversité et le partage des usages de l'eau (eau potable, irrigation, loisirs...). La CLE aura une approche globale en s'attaquant à des thèmes précis ou locaux pour y parvenir. Elle

mettra sur pied des groupes de travail (commissions thématiques) chargés dans un premier temps de faire toute la lumière sur un thème. Dans un second temps, elle proposera des solutions s'appuyant sur l'expertise de la technicienne du SAGE et la concertation publique. La CLE prendra alors une décision éclairée. Et chaque décision contribuera à l'élaboration du SAGE.

>>> Le bassin versant des étangs littoraux Born et Buch comprend 27 communes des Landes et de Gironde pour environ 87 000 habitants permanents. La CLE sera composée de 40 membres associant élus, usagers et administrations d'État.

Un spécialiste pour nos rivières

La protection des eaux passe par une surveillance directe des milieux naturels. La Communauté de communes de Mimizan et celle des Grands lacs ont récemment recruté un technicien « rivières » dans ce but.

Laurent Pickhahn a ainsi pour mission de veiller sur les rivières qui irriguent les deux territoires intercommunaux et représentent plus des deux tiers du bassin versant concerné par le SAGE (schéma d'aménagement et de gestion de l'eau). Son travail devra permettre de développer une expertise utile pour éclairer les décisions à prendre dans le cadre de ce schéma.

180 km de rivières

Actuellement sa mission se concentre sur le diagnostic de l'état écologique de 180 km de rivières. Il préconisera ensuite des solutions destinées à protéger la biodiversité et les zones humides. C'est en effet dans ces zones de rive que se reproduisent les poissons, les anguilles notamment, et où pousse une flore particulière, la ripisylve (flore de rive), qui contribue à la qualité de l'eau et à limiter l'érosion.

Au chevet des rives

Le phénomène d'érosion est un phénomène naturel. Mais il peut être accentué par de fortes précipitations sur une courte durée. Au contraire des crues hivernales qui sont tout à fait normales et correspondent à la période des hautes eaux. Le lit de la rivière s'élargit alors dans le lit majeur comprenant sa zone de divagation. On parle en période estivale d'eau à l'étiage et de lit mineur lorsque les eaux sont basses.

Les rives doivent donc faire l'objet d'une attention particulière pour pallier à une érosion soudaine qui nuirait à la biodiversité et à la qualité des eaux sur les territoires des Communautés de communes des Grands Lacs et de Mimizan.

Compte tenu de la proximité des échéances électorales de mars prochain, la publication de l'éditorial du président de la Communauté de communes de Mimizan a été suspendue jusqu'aux prochaines élections.



Laurent Pickhahn, le technicien-rivières

L'eau une ressource naturelle irremplaçable

L'eau, une ressource naturelle irremplaçable. 75% de notre corps en est constitué.

Plus des deux tiers de la planète en sont recouverts.

L'eau est élément naturel de base, une condition à toute vie.

Il faut la protéger et la préserver. Elle ne se fabrique pas, on ne peut que la recycler.

Action, journal de la Communauté de communes de Mimizan
BP 44 - 40200 MIMIZAN - Tél. : 05 58 09 44 55. Fax : 05 58 09 44 43
<http://www.cc-mimizan.fr>

Directeur de la publication : M. le président de la Communauté de communes de Mimizan.

Tirage : 6200 exemplaires. ISSN 1763-4148 Dépôt légal à parution
Crédits photos : Communauté de communes de Mimizan, Mairie de Mimizan, Socrate communication

Conception - réalisation - impression : Socrate communication BP 60322
26, avenue Gustave Eiffel 33695 Mérignac - Tél. : 05 56 51 32 86.

Courant de Mimizan : face à l'érosion

Le Courant de Mimizan constitue un milieu naturel sensible qui illustre la nécessité de raisonner en termes de bassin versant.

En résumé, toute action menée en amont a des conséquences en aval. Phénomène le plus visible, l'érosion des berges, auquel la meilleure réponse n'est pas à choisir dans l'urgence. Leur renforcement s'avère globalement nécessaire. Mais selon l'environnement, les solutions à mettre en œuvre ne sont pas forcément les plus spectaculaires. Si une infrastructure ou un habitat était menacé, l'enrochement ou l'édification d'une palissade de paleplanches pourrait être nécessaires.

Techniques plus douces

Dans d'autres cas, des techniques plus douces de génie végétal, développées dans les années 70, ont fait leurs preuves. Il s'agit, par exemple, de sélectionner les plantes les plus adaptées au maintien des berges et de la biodiversité. Des techniques ancestrales de fascinage, clayonnage... complètent ces dispositifs. De tels traitements, respectueux de l'environnement, ralentissent et fixent les sables et permettent de limiter l'érosion.



Le Courant de Mimizan, dernière étape du bassin versant avant l'Océan...

Une enquête publique

Une enquête publique devrait avoir lieu en 2008 sur la question de l'érosion des berges du Courant de Mimizan. Elle vise à établir une déclaration d'intérêt général qui doit permettre à la Communauté de communes de Mimizan d'intervenir sur les berges du Courant, y compris sur les propriétés privées afin de sauvegarder l'ensemble du Courant.

Barrage des Anguillons : une clé hydraulique

Le barrage des Anguillons à Mimizan a été entièrement reconstruit. C'est un élément-clé pour la régulation du niveau des eaux.



La nouveau barrage des Anguillons en plein chantier de reconstruction

En amont, il assure au lac d'Aureilhan un niveau suffisant, notamment en période de basses eaux. En aval, il régule le débit du Courant de Mimizan. De part et d'autre, il est essentiel à la préservation de la biodiversité.

L'opération de reconstruction a duré plusieurs mois. Elle a nécessité la mise en œuvre de solutions originales et a demandé dextérité et sang froid, particulièrement cet été alors que les pluies maintenaient à haut niveau les eaux du lac d'Aureilhan.

Une opération en deux temps

L'opération a été menée en deux temps, par demi-lit. Les équipes les ont asséchés pour réaliser l'ouvrage en deux fois. Elles ont coulé successivement les demi-fondations mieux arrimées à la roche et bâti les demi-ossatures supportant le système de vanne du barrage. Enfin, le système de régulation mécanique a été posé.

Le barrage dispose aussi d'une passe à poissons pour permettre aux anguilles de remonter le Courant.

Les anguilles protégées

L'aménagement d'ouvrages de franchissement (passes) gérés par l'AAPMA (association de pêche) destinés aux poissons sur le barrage des Anguillons et au Pont rouge permettent aux anguilles de remonter le Courant pour aller coloniser le réseau hydrographique et les zones humides situés en amont afin de s'y développer puis

retourner à l'Océan pour se reproduire (dans la mer des Sargasses). Un aménagement nécessaire car les barrages ne retiennent pas que l'eau, ils peuvent aussi empêcher la migration des poissons et donc l'accomplissement de leur cycle biologique. Une priorité déjà ancienne qui a donné son nom à l'ouvrage des Anguillons.

Le Courant passé au peigne fin

La qualité des eaux du Courant est soumise actuellement à un examen bactériologique poussé. Cette opération a commencé en octobre en période de basses eaux ou étiage.

Aux mois de janvier et août 2008, de nouveaux prélèvements auront lieu en période de grandes eaux et en période de basses eaux et de fort peuplement.

Pour procéder à une analyse complète et remonter aux sources de pollution, le laboratoire départemental du Conseil général et l'Université Pierre & Marie Curie à Paris ont défini 13 points de contrôle sur le Courant et, en amont, au Lac d'Aureilhan, mais également sur chacun de leurs affluents.

Les premiers résultats font état d'une pollution humaine et non industrielle plus concentrée puisque les eaux sont à l'étiage. La Communauté de communes de Mimizan étudie actuellement le problème en vue d'y apporter une solution. En cas de dépassement du seuil de tolérance, toute plage est immédiatement déclarée interdite à la baignade par le maire.

Un Courant difficile à maîtriser ...



La Mailloueyre

Le Courant de Mimizan a connu une histoire pour le moins mouvementée. À titre d'exemple, rappelons qu'en 1812, le Courant débouchait sur l'Océan à la Mailloueyre. Quand, en 1828, des pluies torrentielles se sont abattues sur la région, le lac d'Aureilhan a débordé et emporté la dune littorale sur plus de 3,5 kilomètres entre la Mailloueyre et l'embouchure actuelle !

Ce n'est qu'en 1880 que les eaux du Courant commencèrent à être maîtrisées.

Et l'aménagement de son embouchure a nécessité encore ces dernières années de très importants investissements.

Eaux douces : une bonne qualité

Les eaux douces du bassin versant du Courant sont régulièrement et fréquemment analysées. Ces prélèvements permettent d'une part d'identifier instantanément la qualité de l'eau et, d'autre part d'opérer un suivi de son évolution. Les prélèvements sont effectués de manière régulière en divers points du bassin versant du Courant de Mimizan (depuis les années 70 pour certains points) par l'Agence de l'Eau Adour Garonne, le Conseil général des Landes et le Syndicat Mixte Géolandes : L'Escurse à Saint-Paul-en-Born, le Courant de Mimizan à Mimizan (pont rouge), l'Étang d'Aureilhan, le Canteloup à Saint-Paul-en-Born. Sur la période 1999-2006, le suivi opéré par l'Agence de l'Eau et le Conseil général classe majoritairement les eaux comme étant de bonne qualité.

Une vase indésirable dans le Canteloup



Lors de la vidange de l'étang des Forges de la Compagnie des Landes réalisée avec l'autorisation de la préfecture, un déversement important de vase dans le Canteloup a perturbé le milieu aquatique au point de provoquer l'asphyxie de nombreux poissons. La couleur noire de la vase a ajouté un impact visuel impressionnant à la perturbation.

La vidange a été stoppée. Dans les mois à venir, les pluies et l'eau claire devraient peu à peu disperser l'envasement et faire renaître les zones d'habitat et de frayère. Les spécialistes de Géolandes effectuent actuellement des mesures sur la composition des eaux. Ils expliquent aussi qu'il est possible que l'apport de matière organique contribue au renouvellement de la flore et de la faune.

Une prévision que tout le monde souhaite voir se confirmer et que le technicien-rivières aidera à se réaliser.

Pour sa part, la Communauté de communes est intervenue dans le cadre de l'opération pour récupérer les poissons au niveau du barrage en collaboration avec la Fédération de pêche des Landes. Les poissons sauvés ont été rejetés en aval dans le Lac d'Aureilhan (photo).

Baignade : nouveaux moyens de contrôle

Le littoral landais est réputé pour la qualité de ses eaux de baignade. La houle, les courants marins et les marées jouent un rôle actif dans le renouvellement de l'eau.

Sur toutes les zones de baignade des plages de Mimizan (y compris la plage du Courant), deux types de contrôle sont menés. Les tests hebdomadaires de la DDAS réglementaires et ceux du Laboratoire départemental du Conseil général tri-hebdomadaires. Des contrôles plus fréquents mais aussi plus rapides qui seront prochainement reconnus officiellement par une certification de service.

Anticiper des pollutions

À ce dispositif, s'en ajoutera plus tard un autre déterminant le profil de vulnérabilité des plages. Il s'agit de repérer préventivement les facteurs susceptibles d'entraîner l'interdiction de la baignade. La pluviométrie mesurée, la population totale ou l'équipement d'assainissement, il s'agira d'anticiper d'éventuelles pollutions pour fermer préventivement la baignade. Les tests menés actuellement sur le Courant (lire page 3) serviront à l'élaboration de cet outil.



Un système de surveillance départemental de la qualité des eaux a été mis en place

Ces démarches sont importantes dans la mesure où les maires ont de plus en plus de responsabilités s'agissant du contrôle de la qualité des eaux de baignade.

La plage passée au tamis

Chaque année depuis 1991, entre 10 000 et 15 000 mètres cubes de déchets sont récupérés sur les 106 km du littoral landais. Ce nettoyage est réalisé par le Conseil général en collaboration avec les 15 collectivités littorales.

Sur notre territoire les interventions de la COVED, société prestataire pour le compte du Conseil général et des services techniques de la Communauté de communes de Mimizan sont complémentaires.

Une récolte particulière

Des tracteurs, impressionnants, puissamment motorisés sillonnent toute l'année le littoral de la Communauté de communes de Mimizan. Leur récolte est très particulière : bois flottés, filets de pêche, déchets plastiques... Point commun : ils flottent et finissent par s'échouer sur nos côtes.

La récupération des déchets s'effectue selon une stratégie précise : une bande de 5 mètres néces-



saire à la préservation de la biodiversité du pied de dune est préservée et matérialisée à Mimizan par un filet de protection qui arrête aussi les sables. Des soins complémentaires sont apportés avec la pose de couvertures de branchages ou des plantations destinées à végétaliser et à fixer la dune.

Un nettoyage assuré été comme hiver

En été, c'est un travail quotidien sur les plages surveillées. La grilleuse-tamiseuse charge la couche superficielle de sable et retient les déchets très fins jusqu'à 2 cm. Sur un kilomètre de chaque côté, un ratissage mécanisé complète le travail. Il griffe la surface de la plage et retient des déchets fins jusqu'à 5 cm.

En hiver, les plages de ville sont ratissées mécaniquement une fois par semaine, également avec une maille de 5 cm. Le reste du littoral fait l'objet d'un ratissage moins fin avec une maille de 8 cm, mensuellement l'hiver et hebdomadairement l'été.

Du bois énergie

Les déchets échoués entrent dans un cycle au cours duquel ils vont être collectés, transportés, stockés, triés, éliminés ou valorisés. Le bois, le matériau le plus facile à valoriser est stocké à part. Il fournira, après broyage, le secteur bois-énergie.

Les autres déchets sont acheminés sur la plateforme de Sainte-Eulalie en Born et subissent différentes phases de tri. Certains seront recyclés, les déchets ultimes étant soit incinérés à Pontenx-les-Forges sur le site Écomateria, soit enfouis en Centre de stockage de déchets ultimes.

Un service public de l'eau potable

Ouvrir le robinet et voir l'eau couler : une évidence. Pourtant entre la nappe et la consommation finale, c'est tout un réseau d'adduction puis d'assainissement qui se cache sous nos pieds.

Repérer les eaux souterraines, forer en profondeur, puiser en quantité suffisante, contrôler la qualité de l'eau et traiter pour la maintenir tout le long du réseau. Puis récupérer les eaux usées, les épurer et les rendre à la nature. Voici, simplifiées, les compétences d'un service de l'eau et de l'assainissement.

Un réseau calibré pour le maximum

Sur notre territoire, ce service est public et assuré par la Communauté de communes de Mimizan. C'est aussi ce service de l'eau et de l'assainissement qui veille à l'entretien et à l'agrandissement de ce réseau en suivant l'évolution de l'urbanisation. Avec une particularité : en dehors de la saison touristique, 10 000 habitants peuplent notre territoire. Un chiffre décuplé durant l'été et qui impose de calibrer le réseau sur le service maximum.

Un réseau... et de l'eau

Enfin, il ne suffit pas d'avoir des canalisations, il faut encore l'eau. L'eau distribuée au robinet dépend en grande partie de la qualité des eaux souterraines et de surface. C'est pourquoi les usagers contribuent aux investissements nécessaires à la protection de la ressource. Des investissements à la source plutôt que des traitements lourds.



Travaux sur le réseau

Assainissement non-collectif : une campagne d'évaluation



La mise aux normes des systèmes d'assainissement non collectifs rendue obligatoire par la loi sur l'eau est accompagnée par le Service de l'eau et de l'assainissement.

Il mène une campagne auprès des particuliers afin d'évaluer leurs équipements et, ainsi, de leur permettre d'améliorer le traitement des eaux usées à un moindre coût.

Rappelons que toutes les habitations qui ne sont pas desservies par le réseau d'assainissement collectif doivent être équipées d'une installation conforme comportant, notamment, un pré-traitement composé d'un bac à graisse et d'une fosse toutes eaux. Il est

interdit désormais de rejeter les eaux usées dans la nature sans qu'elles soient traitées.

Tranchée ou tertre d'infiltration

Deux types de solutions sont généralement privilégiées sur le territoire en fonction de la nature des sols et du niveau de la nappe. En fonction de ces deux critères, on préconisera une tranchée filtrante ou un tertre d'infiltration.

Le service de l'eau et de l'assainissement étudie pour les particuliers les modalités de mise en œuvre des travaux de réhabilitation et les partenaires pouvant les mener.

Contrôle quotidien

L'eau potable fait l'objet d'une attention constante. La DDASS (État) fixe la fréquence des contrôles réglementaires en fonction des volumes consommés et de la population de la collectivité. Sur notre territoire, cette fréquence augmente fortement durant la période estivale. En plus, chaque jour, le service de l'eau et de l'assainissement s'impose un prélèvement facultatif. Il vérifie la teneur résiduelle en chlore qui garantit la qualité de l'eau sur toute la longueur du réseau et l'absence de bactéries.

Enfin, le laboratoire départemental procède à des prélèvements sur le réseau, c'est-à-dire au robinet, en six points, une fois par mois et aux analyses.

Nouveau forage à Saint-Paul-en-Born



L'eau qui arrive chez les usagers provient directement de notre sous-sol. Mais il est nécessaire de multiplier les sources d'approvisionnement pour faire face à la demande. Ainsi, la Communauté de communes a équipé un forage l'été dernier à Saint-Paul-en-Born qui lui donne accès à une eau directement potable. Une chance due à une nappe d'eau souterraine de grande qualité. Cette ressource d'eau sera ainsi acheminée par le service. D'autres voies de distribution pourraient être développées dans l'avenir.

Meilleur traitement de l'eau à Pontenx

La distribution d'eau potable à Pontenx-les-Forges va bénéficier d'un nouveau traitement à partir du premier trimestre prochain. Basé sur l'action du dioxyde de chlore, ce traitement, neutre sur le goût, permet d'améliorer la qualité tout au long du réseau.

Office du tourisme : informer et organiser

Cette année, l'Office intercommunal de tourisme a renseigné près de 16 000 personnes (dont 700 au bourg) en pleine saison et 350 en avant et arrière saison. Ce rôle d'information du public est sans doute le plus connu. Mais en dehors de ces périodes d'accueil, l'équipe de l'Office travaille à la promotion du territoire, à l'organisation des animations avec la ville et les associations ou à la mise au point de séjours avec les professionnels.

Du marketing pour le territoire

Le tourisme évolue. Aujourd'hui, rares sont les entreprises qui ferment pour un mois entier de vacances. Les séjours se multiplient, raccourcissent. Les visiteurs veulent rester mobiles, d'où le succès accru pour la location à la nuitée ou de camping-cars. Dans le même temps, parcourir des milliers de kilomètres en avion coûte souvent aussi cher que quelques centaines en voiture. La concurrence s'internationalise. Les études réalisées par les Comités régional et départemental du Tourisme sont analysées pour proposer avec les partenaires de nouveaux produits touristiques, remettre à niveau les anciens ou adapter une offre ou un service. Dans le même temps, il faut aussi se différencier des autres territoires, y compris proches. C'est le cas, en particulier, avec les visites de découverte de la forêt et du pin des Landes, les Mouvementées ou le label Station Kid.

Guichet unique ANPE-Assedic à Mimizan

Désormais, pour leur premier entretien d'inscription et d'évaluation personnalisé, les demandeurs d'emploi sont invités à s'adresser au guichet unique de l'antenne Assedic de Mimizan – située près de l'espace emploi au Centre multimédia Athéna. Pour les demandeurs d'emploi déjà inscrits, le Centre Athéna abrite l'Espace emploi, la mission locale landaise. Il propose également de nombreuses possibilités de formation (voir page 7).

Tourisme : une saison dans la tendance nationale

Cela n'aura échappé à personne, l'été 2007 s'est montré plutôt humide et, nos visiteurs, relativement philosophes, ont délaissé les terrasses au profit de vacances plus actives. Sur 90 jours de mesures, 51 ont été traversés par un épisode pluvieux contre 36 l'année précédente.

Hébergements

L'effet météo a, semble-t-il, joué un rôle sur le taux de fréquentation des infrastructures d'accueil du territoire durant la saison 2007.

Les chiffres baissent très légèrement de 4.5 à 13 points selon les types d'hébergements par rapport à 2006, année considérée comme exceptionnelle par la profession.

Si la météo a joué les trouble-fêtes en pleine saison avec la pluie, l'ensoleillement avant et après la saison a, lui, profité au territoire. La saison s'allonge.

Restaurants, bars et commerces

D'après l'enquête annuelle de bilan de saison de l'O.I.T., les restaurateurs se montrent plutôt satisfaits de leur saison pour 57 % d'entre eux. Là-encore, les précipitations n'ont pas rendu les terrasses très attractives.

Les commerçants jugent aussi dans leur ensemble que les visiteurs sont plus attentifs à la dépense et l'expliquent par un pouvoir d'achat en baisse.

Enfin, l'ensoleillement insuffisant a aussi eu des répercussions sur la fréquentation de Mimizan-Plage. Les visiteurs ont préféré, les jours de pluie, certaines activités situées dans les terres, délaissant la plage et, par conséquent, ses commerces.

Loisirs et animations

Tous les publics se sont montrés sensibles, en revanche, aux animations proposées par la Ville de Mimizan, les associations et l'Office du tourisme qui recueillent une grande satisfaction. Le programme avait été revu pour proposer un choix plus fourni et plus riche. Dès lors elles ont accueilli davantage de visiteurs avec une forte progression des animations enfants (+70 % avec 520 enfants sur 110 rendez-vous) et de bons chiffres de fréquentation pour la promenade fleurie (360 personnes), les visites de découverte de la forêt (3 280 participants sur 60 dates), les visites à la maison du pin à Pontenx-les-Forges (+111%)... sans oublier les 2 400 participants aux sports de plage proposés par le Relais Jeunes de la Ville de Mimizan.

Des animations pédagogiques pour tous

Les animations proposées sont gratuites ou à prix modiques et n'entrent pas en concurrence avec les autres loisirs proposés. Elles ont valeur pédagogique et font découvrir la nature, la forêt, le pin des Landes.

Mediaforest.net : nouvelle version internet pour le pin des Landes

Mediaforest.net, le site internet créé par la Communauté de communes entièrement dédié au pin des Landes, fêtera bientôt ses dix ans.

Une nouvelle version sera en ligne à cette occasion dès le mois de janvier 2008.

Il ne propose pas seulement une découverte de la forêt, du matériau et de ses applications. Il comprend aussi un service d'annuaire pour la filière et une lettre mensuelle d'informations.

Un audit réalisé sur ses services en juillet dernier a révélé une bonne satisfaction de ses usagers.

Lors de cet audit, il a été demandé aux professionnels comment ils imaginaient l'avenir de Mediaforest.net. La Communauté de communes a écouté leurs aspirations et les a mises en perspective avec les objectifs de développement économique.

Au final, la nouvelle version qui sera en ligne dans le courant janvier ne devrait plus seulement intéresser les professionnels. A suivre...

Plus d'informations dans le journal Mediaforest.net : <http://www.mediaforest.net/>



AMÉNAGEMENT

Grand chantier sur la piste cyclable des Dunes

La piste des dunes va être entièrement revue dans la suite du programme de traitement des voies cyclables du territoire engagé depuis quelques années. Cette piste, qui se déroule en forêt domaniale de Sainte-Eulalie à Mimizan date de 1988 et emprunte pour partie une piste antérieure bétonnée.

Elle a été dégradée par l'érosion due au temps, mais aussi par le passage de véhicules ayant bien peu à voir avec des vélos. Elle présentait, par ailleurs, une largeur insuffisante.

Les travaux débutent au premier trimestre 2008 avec un nouvel enrobage et un élargissement de la bande de roulement à 2,50 m au lieu de 1,20 m actuellement.

Le financement de cette opération, d'un coût total de 382 860 euros, est assuré par le Conseil régional d'Aquitaine, le Conseil général des Landes, le Secrétariat général pour les Affaires Régionales et la Communauté de communes de Mimizan pour une part de 25 % chacun, soit 95 715 €.

T3M Segmatel : des spécialistes du câblage en progression

T3M Segmatel auparavant installée près de Saumur et de son Cadre noir a désormais son siège dans le cadre vert de la zone d'activités intercommunale de St-Paul-en-Born. Rencontre avec son co-dirigeant, M. Arifi.

Action : Quel est l'histoire de T3M-Segmatel ?
M. Arifi : A l'origine, il y avait T3M dirigée par M. Brossard dont j'étais l'employé. Puis en 2000, j'ai créé Segmatel en m'associant avec T3M. Nous travaillons comme sous-traitant de France Telecom pour les lignes de téléphonie depuis l'entretien jusqu'au renouvellement des câblages de toutes tailles, des poteaux... et nous devrions prochainement assurer de nouvelles missions comme le génie civil pour le creusement des tranchées et assurer l'extension du réseau.

Action : Comment envisagez-vous cette progression ?

M. Arifi : Notre entreprise comptait 6 personnes dont les deux co-dirigeants en 2005. Nous sommes aujourd'hui une trentaine. Trois quarts de nos effectifs sont recrutés sur le territoire et formés au câblage par notre qualifié. Ils sont ensuite amenés à se déplacer en binôme sur l'ensemble de l'Aquitaine et de la France. En 2008, si notre rythme de progression se confirme, nous estimons que notre chiffre d'affaires va passer de 1,2 millions à 1,5 millions d'euros, soit + 25% et, en 2009, l'entreprise comptera une cinquantaine de personnes.



Une partie des équipes de T3M Segmatel

Action : Pour vos locaux, vous avez fait le choix de la construction-bois, pourquoi ?

M. Arifi : Nous travaillons avec France Telecom. C'est un grand groupe très soucieux de la qualité de ses prestations et de son image. Il invite ses sous-traitants à respecter un cahier des charges précis. L'ensemble de nos effectifs s'est donc engagé pour améliorer notre travail et c'est ainsi que nous avons récemment obtenu la norme ISO 9 001.

C'est une première étape qui comprend un volet environnemental, notamment pour la gestion des déchets. Prochaine étape : la norme ISO 14 001 qui doit nous permettre de renforcer nos efforts de protection de l'environnement.

Notre choix de la construction-bois s'inscrit déjà dans cette démarche.

BL International : après la Sylvicole Valley...

Olivier Jamet et Laurent Harosteguy sont les directeurs-associés de BL International.

Après avoir été accueillie à la pépinière d'entreprises de la Sylvicole Valley son antenne a déménagé pour Mimizan-Plage en juin dernier.

Au passage, Mimizan est passée du statut d'antenne à celui de siège social.

Action : Votre entreprise a un nom qui suscite la curiosité, pourriez-vous nous présenter ce qu'est BL International ?

Olivier Jamet : Nous travaillons avec les directions du marketing de grands groupes nationaux qui souhaitent valoriser leur image ou leur produit en offrant à leurs partenaires des cadeaux publicitaires. Nous leur proposons une idée, nous assurons sa fabrication en recherchant en permanence le meilleur rapport qualité-délai-prix.

Action : Qui sont vos principaux clients et que recherchent-ils ?

O.J. : Nous avons tissé une relation de confiance avec les grands groupes pharmaceutiques. Leurs visiteurs médicaux présentent et informent les médecins des derniers traitements, molécules ou mises à jour de leurs laboratoires. Pour les remer-

ciers du temps qu'ils leur accordent, ils leur offrent généralement un objet publicitaire.

Action : Quels types d'objets proposez-vous ?

O.J. : La liste est longue. Un cas concret : vous avez souvent remarqué chez votre médecin une photo de sa famille encadrée. Ces gens travaillent beaucoup et la photo n'évolue pas beaucoup d'une consultation à l'autre ! Nous avons proposé un cadre-photo numérique et créé son design. D'un clic, on télécharge les photos numériques qui défilent tranquillement.

Action : Quelles autres voies de développement poursuivez-vous ?

O.J. : BL International est une jeune entreprise. Elle a été fondée à Agen en 1993 par l'ancien international de rugby Bernard Lavigne. La moyenne d'âge de l'équipe (7 personnes dont 5 à Mimizan) est de 34 ans. Ami d'enfance avec Laurent, nous l'avons rachetée en 2005 et l'avons relocalisée pour partie à Mimizan cette année pour la développer. Clairement, c'est notre ambition. Nous proposons aujourd'hui de nouvelles offres de services spécialisées avec CAD Pharma, CAD Ambu (pour ambulanciers), CAD international et service express d'objets promotionnels destiné aux PME d'Aquitaine... Cela a conduit à l'embauche d'une jeune graphiste mimizannaise.

Centre Athéna : des formations près de chez vous



Mme Luypaert profite du Centre Athéna pour suivre une formation en gestion et comptabilité

Pour aider son mari plombier, spécialisé dans les énergies renouvelables, Mme Luypaert suit une formation en gestion et comptabilité à distance dispensée par l'AFPA. Ainsi, comme de nombreux habitants de la Communauté de communes de Mimizan, elle a saisi l'opportunité d'une formation en évitant de longs et coûteux déplacements dans un centre éloigné.

Le Centre Athéna donne, en effet, accès à de nombreuses possibilités. Non seulement par ses stages organisés sur place, mais aussi grâce à la formation à distance, domaine dans lequel il est aujourd'hui reconnu comme l'un des premiers centres en Aquitaine.

Au programme du 1^{er} trimestre 2008 :

Vendredi 11 janvier

Retouche photo : les possibilités offertes par votre ordinateur personnel. 10h - 12h.

Judi 24 janvier

Acheter un ordinateur : quelle machine pour quel usage ? Ordinateur de bureau ou portable ? 18h - 20h.

Judi 7 février

WIKIPEDIA : découverte et utilisation d'une encyclopédie libre 14h - 16h.

Mardi 19 mars

La face cachée de Google 14h - 16h

Vendredi 7 mars

Les blogs
Venez apprendre à créer le vôtre ! 10h - 12h.

Judi 20 mars

Les logiciels libres 18h - 20h.

Renseignements, inscriptions : 05 58 09 45 00

Internet : <http://athena.mimizan.com>

Des contrats adaptés aux besoins

L'intervention des 90 agents du Centre intercommunal d'action sociale, qui assurent les missions d'aide aux personnes peut se faire selon deux types de contrat. Si le CIAS agit en tant que prestataire, il emploie les aides ménagères et les auxiliaires de vie. S'il intervient comme mandataire, c'est la personne concernée qui est employeur et le CIAS se charge alors des questions administratives.

Le CIAS intervient comme prestataire pour 260 personnes et comme mandataire pour 70.

Une compétence récente

Depuis avril dernier, la Communauté de communes intervient dans le domaine de l'action sociale suite à la décision des mairies du territoire de mutualiser certains de leurs services assurés auparavant par les Centres communaux d'action sociale.

Il s'agit en particulier de l'aide aux personnes, des soins infirmiers à domicile, la banque alimentaire et le fonds d'aide à l'insertion des jeunes en difficulté.

Une aide à domicile pour la vie quotidienne

Le service d'aide aux personnes est assuré par des agents qualifiés et formés qui assistent au quotidien les personnes éprouvant des difficultés à accomplir certaines tâches de la vie courante.

Pour Mme Belondrade, « C'est un travail sur la durée pour établir une confiance mutuelle avec des personnes souvent seules ». Depuis vingt ans qu'elle travaille dans ce secteur, elle explique : « Nous avons une position particulière : nous entrons chez les personnes, nous prenons soin d'elles quand c'est nécessaire, nous les écoutons. Mais nous ne sommes pas leur famille. »

« C'est mieux de se faire aider ! »

Pour les bénéficiaires du service, la relation dépasse bien sûr le simple aspect pratique : « On bavarde, elle sait où se trouve les affaires » s'amuse ainsi Mme Gaillard. Elle a eu recours aux services de Mme Belondrade quand elle s'est rendue compte qu'elle ne pouvait plus tout faire chez elle. « C'est mieux de se faire aider », se plaît-elle à répéter.



Mme Gaillard et Mme Belondrade : « établir une confiance mutuelle »

Aide ménagère ou auxiliaire de vie ?

Il existe deux fonctions d'aide à domicile : l'aide ménagère et l'auxiliaire de vie.

Une aide ménagère assiste une personne qui éprouve des difficultés à faire par elle-même certaines tâches de la vie quotidienne : entretien du logement, repas, vaisselle, linge, commissions

ou garde de jour.

Une auxiliaire de vie a une mission plus complète puisqu'elle apporte une aide directe à la personne : toilette, aide au lever et au coucher, à la marche...

ÉCOLE DE MUSIQUE

L'école de musique reçoit cette année 185 élèves de tous niveaux. C'est aussi un vivier pour les orchestres locaux. Rencontre avec deux jeunes qui ont récemment décroché le brevet.

Deux jeunes diplômés qui partagent l'envie de jouer

Arnaud et Vincent font désormais partie des diplômés de l'école de musique : ils ont passé leur brevet, un examen qui marque la fin du second cycle et le passage d'une pratique amateur au stade du perfectionnement. Ce brevet est aussi un diplôme qui ouvre par exemple les portes du conservatoire. À quinze et quatorze ans, ils ont tous les deux commencé à jouer jeunes : entre quatre et six ans. Arnaud aux percussions, Vincent au trombone. Ils ont franchi l'étape d'aujourd'hui sans trop de stress, même s'il s'agissait d'une épreuve plus formelle

que l'obtention du « carton » marquant la réussite entre chaque classe jusqu'à présent. « Parfois, j'ai passé mes diplômes avec un gros stress, explique Arnaud, ça ne m'a pas empêché de les réussir ». Vincent, lui, apparaît plus pragmatique : « si tu travailles, tu mets toutes les chances de ton côté. » L'expérience les a sans nul doute aidés. D'ailleurs, ils partagent volontiers anecdotes et souvenirs de représentations.

Être au top

Arnaud, qui apprécie l'ambiance des concerts, tout en sachant que dans le collectif « il faut être au top », se souvient en particulier, du jour où il est tombé de l'estrade suite à un faux mouvement, alors qu'il devait passer de la caisse claire à la timbale... Vincent garde aussi en mémoire cette histoire d'une coulisse de trombone coincée qui retardait le concert. Une batte de batterie a finalement servi à rétablir l'instrument...

Mais ils savent aussi que le plaisir de la musique passe par des phases sérieuses. Ils ne manquent pas d'évoquer le solfège qui démotive parfois certains élèves. « C'est obligatoire, explique Vincent, mais la vérité, c'est que j'étais motivé par l'envie de jouer. » Une envie de jouer que les deux nouveaux brevetés partagent sans aucun doute.



Vincent (à gauche) et Arnaud (à droite) sont entrés dans une nouvelle étape de leur pratique musicale